



Saint-Zéphirin
de Courval

Le Bulletin Municipal

Volume No 56 - Avril 2019

*Foyeuse Pâques !
Bonne chasse aux œufs !*



LA RACINE COLLECTIVE

Vous invite, le 18 mai, de 13h à 16h
Au centre communautaire

Échange semis et vivaces
Informations sur les arbres
Chaque participant recevra un arbre
Exposition des artisans

À 14h atelier Musique du monde pour petits et grands
Les profits seront versés à la Maison Turcotte

**PREMIÈRE
ÉDITION**

Les artisans peuvent venir s'installer à partir de 11h, samedi le 18 mai 2019.

L'activité de la RACINE COLLECTIVE se termine à 16h. Nous demandons que le centre communautaire soit libéré à 17h. Des tables et des chaises sont mises à votre disposition. Le montant demandé pour la location de votre emplacement est de 5\$. Payable la journée même, soit le 18 mai 2019, à Brigitte Poirier.

Les profits seront versés à la Maison Turcotte.

✂

.....

Artisan : _____

Tél : _____

Courriel : _____

.....

✂

Brigitte Poirier
Coordonnatrice en loisir et vie communautaire
St-Zéphirin de Courval
819-817-7017

AVRIL 2019

- ◆ Le règlement #04-2019 règlement décrétant des travaux de drainage et de recharge de la rue Andrelle et décrétant une avance de crédit pour en payer le coût a été approuvé par les personnes habiles à voter du secteur le 12 mars 2019.
- ◆ La municipalité acquerra la rue Andrelle et effectuera des travaux de drainage ainsi que de recharge. Elle décrète une avance de crédit pour en payer le coût.
- ◆ La municipalité acquittera sa quote-part par le billet d'un règlement d'emprunt. Pour les travaux de la phase II de la centrale de traitement d'eau de la ville de Nicolet.
- ◆ Ouverture des soumissions pour la réhabilitation du Rang Saint-Louis. Les travaux seront réalisés conditionnellement à l'obtention de la subvention du PIIRL

Soumissionnaires	Montant taxes incluses
Pavage Drummond inc.	1 317 903.13 \$
Sintra inc.	1 367 052.75 \$
Construction & pavage Port-neuf inc.	1 395 298.90 \$
Alide Bergeron et fils ltée	1 456 902.26 \$
Construction & Pavage Bois-vert inc.	1 525 745.83 \$
Maskimo Construction inc.	1 585 683.46 \$

- ◆ Les comptes à payer pour le mois sont acceptés pour un montant de 76 506.17 \$



- ◆ **Conteneur pour enrobage de plastique blanc** : Un conteneur est mis à votre disposition pour la collecte d'enrobage de plastique BLANC. Les plastiques blancs avec le revers noir pour les bou-dins d'ensilage sont maintenant acceptés. Le plastique doit être exempt de filet et de cordes
- ◆ **Conteneur pour résidus verts et matériaux secs** : Les conteneurs seront de retour pour la première semaine de mai.
- ◆ **Résidus domestiques dangereux** : Les contenants de 20 litres vides enlever les couvercles et insérer les contenants les uns dans les autres.
- ◆ **Résidus domestiques dangereux produits non acceptés** : Pneus, pinceaux, pannes, rouleaux à peinture, chiffons bombonnes de propane et butane etc. ne sont pas acceptés.
- ◆ **Caméras de surveillance** : Les conteneurs étant bien identifiés, il n'y a pas de raison d'y mettre n'importe quoi. Si tel est le cas, un constat d'infraction sera émis.
- ◆ **Réparation de votre bac noir ou vert** : Avisez Jean Audet au 819-313-2188.
- ◆ **Propriétaire de chiens** : Vous devez vous procurer une médaille au bureau municipal. Le coût est de 5\$ par année. Ceci facilite grandement les recherches en cas de chien perdu.
- ◆ **Rénovation construction** : Pour toutes modifications à votre propriété, vous devez faire la demande d'un permis soit au bureau municipal ou sur le site de la MRC.
- ◆ **Feux en zone verte** : Vous devez faire une demande de permis entre le 15 avril et le 15 novembre pour faire un feu à ciel ouvert. Le permis est émis la journée même du brûlage. Le feu doit être composé que de bois ou matière végétale.
- ◆ **Feux en zone blanche (village)** : feux à ciel ouvert sont interdits. Les feux de foyer munis d'un gril-lage sont permis.
- ◆ **Rue Saint-Pierre (Rte 255)** : Pour toutes questions ou plainte concernant la route 255, veuillez communiquer au Centre de Service de Nicolet (MTQ) au 819-293-4488
- ◆ **Abris Tempo** : Les abris devront être démontés pour le 15 avril 2019.

Madame, Monsieur,

Par la présente, la RIGIDBNY souhaite vous informer relativement aux modalités du service de réparation des bacs roulants. Actuellement, la régie fait face à plusieurs contraintes, lesquelles occasionnent des défis en lien avec l'approvisionnement des pièces, à titre d'exemple : il existe une grande variété de marques sur le circuit, dont certaines n'existent plus; plusieurs spécifications d'équipements; diverses qualités d'équipements; forte présence d'équipements qui cumulent plus de 10 ans d'usure.

Visant à offrir aux citoyens un service optimal, nous vous invitons à :

- ◆ placer **EN TOUT TEMPS** vos commandes d'équipements auprès de la Régie de sorte à nous permettre d'uniformiser les types de bacs roulants et à contribuer à limiter l'inventaire des pièces.

PSSSST !

Veuillez être informé que dans le but d'en arriver à offrir un service de réparation exclusivement aux bacs vendus par nos administrations municipales, l'estampillage à chaud du logo de la Régie sera un incontournable.

En quoi consiste le service offert par la RIGIDBNY ?

Nous sommes en mesure de remplacer des couvercles, des essieux et des roues. Pour ces types de bris, nous vous invitons à transmettre vos requêtes, en spécifiant les informations suivantes :

1. le nom du demandeur, son adresse et numéro de téléphone;
2. La nature du bris (roue, essieux, couvercle);
3. La couleur et le format du bac (240L/360L)

Pour transmettre vos requêtes, nous vous invitons à le faire par courriel à l'adresse suivante : info@rigidbny.com

Pour disposer du bac endommagé, il suffit d'inscrire sur le bac "À JETER" et de le disposer à la collecte des encombrants.

Pour plus d'information concernant cette mise à jour, vous êtes invités à communiquer avec le bureau administratif au 819-294-2999

Nous vous informons que des changements relatifs aux collectes porte-à-porte seront effectifs dès lundi le 1^{er} avril 2019 et ce dû à des modifications du trajet habituel. À titre d'exemple, une résidence normalement desservie à 16h00 pm pourrait l'être à 6h30 am.

Avril 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 	2	3	4  	5	6
7	8	9	10	11  	12	13
14	15	16	17	18  	19 Vendredi saint	20
21 	22	23	24	25  	26	27
28	29	30				

⇒ Les bacs doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séances du conseil

Vos activités de la FADOQ

Déjà une autre saison de shuffleboard de terminée.
Un gros merci à toutes les équipes qui ont participé.
Un merci spécial à nos substituts.
Nous vous souhaitons un très bel été et aux plaisirs de se retrouver en octobre prochain.
Encore merci de votre participation.

Merci

Lucette Rousseau et Monique Paquette Lemaire

fadoq



COURS DE PEINTURE

Tous les mardis soirs de 19 h à 22 h. Venez vous détendre en bonne compagnie et créer de belles œuvres !
Aucune inscription n'est nécessaire. Cours (libre) de peinture acrylique de tous niveaux, au tarif de 25 \$/soir. Je serai là, pour vous seconder dans vos différents projets! **Avis aux intéressé(es) possibilité de faire un nouveau groupe de jour.** Plaisirs et créations seront au rendez-vous,
Dany Drolet, « Le Gant d'Art » au 450 564-2041

Cours de Guitare

Privé et personnalisé
15 \$ par cours de 45 minutes
Contactez Jérémy Caron
819-818-1619 ou 450-564-2293



Maison Turcotte



Lieu de rencontre des jeunes de 12 à 18 ans, d'ici et des environs, où il est possible de jaser, flâner, rire, jouer, danser, rêver, s'informer et de réaliser des projets et événements communautaires ou tout simplement d'échanger avec moi.

Vous-êtes les bienvenue ! Parlez-en !

Mardi et jeudi de 18h à 20h

Contactez moi, Brigitte Poirier
coordonnatrice des loisirs
450-564-2331 ou 450-564-2188

Erratum

À compter du 6 mars ouverture le mercredi de **18h à 20h pour les 6e années et plus !!**
Formule à l'essai pour mars et Avril.

Venez en grand nombre !!

CAMP DE JOUR 2019

LA CORPORATION DES LOISIRS DE ST-ZÉPHIRIN

Camp de jour estival
(pour les enfants de 5 à 12 ans)
Du 25 juin au 9 août 2019
De 8h00 à 17h00
Service de garde 7h30 à 17h30

Coût : Rabais de 20 \$ pour le 3e enfant	Résident	Non-Résident
Pour l'été	150 \$	200 \$
À la journée	20 \$	25 \$
Incluant service de garde	200 \$	250 \$

LES FRAIS DU CAMP DE JOUR SONT ENTIÈREMENT PAYABLES À L'INSCRIPTION. À moins d'un déménagement aucun remboursement ne sera effectué.

COUPON RÉPONSE
(Les inscriptions seront considérées si le paiement est inclus)



Nom du Parent : _____ # ass. Social : _____

Nom de l'enfant : _____

Date d'anniversaire de l'enfant : _____

La Corporation des Loisirs de Saint-Zéphirin

Offre d'emploi

Animateur/trice

Nous recherchons un animateur/trice enthousiaste, dynamique et responsable pour le camp de jour!

Description du poste :

Avec le soutien de la coordonnatrice en loisir :

- Avoir 16 ans ou plus
- Animer les enfants de 5 à 12 ans
- Encadrer les monitrices
- Maintenir un bon esprit d'équipe
- Diriger les animations

35 heures par semaine
13.00 \$ / heure

Moniteur/trice

Nous recherchons un moniteur/trice enthousiaste, dynamique et responsable pour le camp de jour !

Description du poste :

- Avoir 16 ans ou plus
- aider l'animatrice lors des activités
- Assurer la sécurité des enfants
- Communiquer avec l'animatrice ou la coordonnatrice en loisir
- Faire respecter le code de vie du camp de jour.

Entre 17,5 et 35 heures selon le nombre d'inscription.
12.50 \$ / heure

Apporte ton CV au bureau municipal ou envoie le par courriel à : reception@saint-zephirin.ca

Sincères Condoléances

Toutes nos pensées vous accompagnent



Accidentellement le 4 mars 2019, est décédée à l'âge de 80 ans, madame Henriette Levasseur, domiciliée à St-Zéphirin-de-Courval.



À la résidence Bois de Rose de Nicolet, le 25 mars 2019, à l'âge de 81 ans, est décédé Jean-Louis Jutras, époux de Luce Rousseau. Outre son épouse Luce Rousseau monsieur Jutras laisse dans le deuil ses filles: Sophie (Éric St-Pierre) et Caroline (Alain Lévesque).

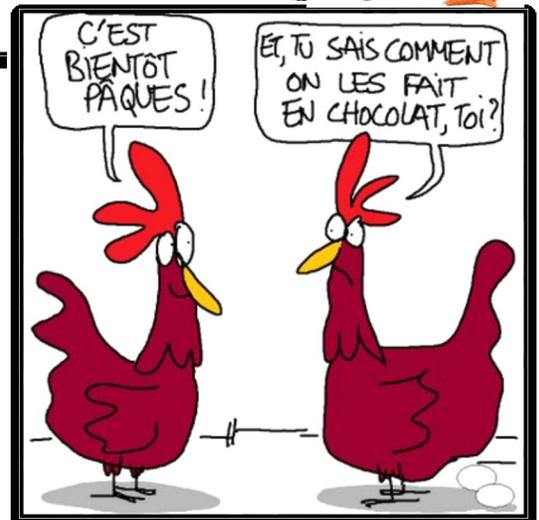


À la Maison René-Verrier de Drummondville, le 28 mars 2019, est décédée à l'âge de 74 ans, madame Suzanne Gagnon, veuve de monsieur Fernand Chassé et conjointe de monsieur Marcel Pellerin. Outre son conjoint monsieur Marcel Pellerin, madame Gagnon laisse dans le deuil ses enfants : Hélène Chassé (Patrick Jutras) et Diane Chassé (Jean Duchesne).

Merci à chaque personne qui nous a témoigné ses sympathies lors du décès de Dolores Dionne, soit par sa présence, fleurs, messe, lettre, courriel ou téléphone.

Famille Montmigny

2				1	4			
7				9				
	3			5	6		2	
	7		2	1	8	5	6	
1		2			5	9	3	
	6				9			
6				8				
9			5		3	8		
4	1	8		2			6	5





Saint-Zéphirin
de Courval

ALERTES MUNICIPALES

Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



avis
d'ébullition



interruption de
l'eau potable



avis
important



alerte



avis
d'évacuation



avis de
confinement



alerte
environnement

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

www.saint-zephirin.ca • 450 564-2188



Saviez vous que...

- Au Québec, il y a en moyenne 18 500 incendies annuellement? C'est donc plus d'un incendie à toutes les 30 minutes.
- Un incendie de bâtiment résidentiel sur trois débute dans la cuisine?
- La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort?
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu?
- Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps?
- Rappelez-vous que la durée de vie de tout modèle est de 10 ans!



Protégez-vous contre les incendies à la maison

La négligence, la distraction et l'imprudence sont les causes de la majorité des incendies résidentiels. Vous pouvez vous protéger contre les incendies par des **gestes simples** :

- Installez un avertisseur de fumée par étage, au minimum, y compris au sous-sol;
- Vérifiez leur fonctionnement régulièrement;
- Faites le plan d'évacuation de votre domicile;
- Exercez-vous à l'évacuer.

C'est l'heure! Vérifiez vos avertisseurs



Merci et à la prochaine.

Alain Auger, Directeur

Source : Ministère de la sécurité publique

RETROUVEZ UNE VERSION PLUS COMPLÈTE SUR LE WEB:

www.saint-zephirin.ca/journal-local/



Réponse :

2	9	6	8	7	1	4	5	3
7	4	5	3	9	2	6	8	1
8	3	1	4	5	6	7	9	2
3	7	9	2	1	8	5	4	6
1	8	2	6	4	5	9	3	7
5	6	4	7	3	9	1	2	8
6	5	3	1	8	4	2	7	9
9	2	7	5	6	3	8	1	4
4	1	8	9	2	7	3	6	5



Publicité, communautaire...

Gestion Joan Marcel

Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441

Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3

gestionjm@hotmail.com

PILKEMASTER EVO



PROCESSEUR À BOIS

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec 

Vous êtes intéressé à donner du temps aux résidents du **Centre d'hébergement Lucien-Shooner** (CIUSSS MCQ) ?

Joignez-vous à notre équipe de bénévoles!

Pour information veuillez nous contacter au :

819 263-2245 poste 57232.



PETITES ANNONCES GRATUITES POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-ZÉPHIRIN

Faites suivre par courriel ou par téléphone vos petites annonces. Nous les ferons paraître dans le bulletin suivant la réception de celles-ci.

reception@saint-zephirin.ca ou
au 450 564-2188

Date de tombée : le 5 du mois
Parution : entre le 10 et le 15 du mois.



Planter un arbre sur votre propriété : comment bien le choisir?

La liste des avantages que nous procurent les arbres est longue. En plus d'embellir l'environnement, ils purifient l'air, ils agissent comme écran acoustique, ils produisent de l'oxygène et ils interviennent sur bien d'autres sphères, tant environnementales que sociales. Peut-être voudrez-vous bénéficier de tous ces avantages en plantant vous-même votre arbre? Avant de sortir votre pelle, voici quelques suggestions pour choisir judicieusement votre arbre, puis lui donner les meilleures conditions de croissance possible.

Par l'Association forestière du sud du Québec

Faire un choix éclairé

Chaque espèce d'arbre a ses particularités et croît différemment selon son environnement. Avant même de vous procurer un arbre, voici quelques questions que vous devriez vous poser :

1 A quel endroit je souhaite planter mon arbre?

Si vous avez une maison en ville ou à la campagne, l'espace pour planter votre arbre ne sera pas le même. Il faudra regarder l'espacement horizontal et l'espacement vertical. De plus, il est important de vérifier la présence d'obstacles, tels les fils électriques ou la présence d'autres arbres.

2 Quel arbre puis-je planter dans l'espace désigné?

Pour vous aider dans la recherche d'un arbre pour votre propriété, Hydro-Québec a mis en ligne un outil très pratique sur son site Web : www.arbres.hydroquebec.com/arbres. Des suggestions d'arbres et d'arbustes vous seront offertes selon l'espacement disponible et selon la distance des fils électriques.

3 Quels sont les besoins de l'arbre?

Chaque arbre possède un habitat optimal. Cela se résume principalement à l'ensoleillement, au type de sol et au drainage. Selon l'espèce, les arbres sont plus ou moins tolérants à des endroits qui diffèrent de leur habitat optimal. Ils ont aussi différents seuils de résistance à des éléments comme la pollution, la compaction du sol, les maladies, le vent, etc.

4 A quoi ressemble le système racinaire de l'arbre?

Les racines d'arbres sont très puissantes. Elles peuvent boucher les systèmes de drainage ou affecter les champs d'épuration. Les racines utilisent en moyenne un espace équivalent à la largeur de l'arbre. Certains arbres ont des racines en surface, d'autres plus en profondeur. Les racines de surface peuvent pousser la toile d'une piscine ou fendre le bitume d'une cour. Les racines profondes ne provoquent pas ces effets. Notons que les racines ne brisent pas les fondations de maisons, elles s'infiltreront plutôt dans des fissures déjà existantes. Par contre, en grandissant, elles vont faire grossir ces fissures.

5 Quel est l'entretien nécessaire de l'arbre?

Les arbres nécessitent en moyenne peu d'entretien. Ils peuvent être élagués pour retirer les branches du bas. Les experts en élagage recommandent de ne pas couper les branches situées dans le 2/3 supérieur de l'arbre et de ne pas tailler plus de 25 % des branches. On peut aussi faire des tailles de formation. C'est-à-dire faire des coupes pour améliorer la silhouette de l'arbre et lui donner une meilleure aération ou un meilleur ensoleillement. Il est également important de savoir qu'un élagage sévère peut nuire à la santé d'un arbre. En effet, cela peut causer un important stress et des dommages à court, moyen et long terme, comme l'apparition d'insectes ou de maladies. Un élagueur professionnel peut vous conseiller et réaliser ces travaux pour vous.



De la plantation à l'entretien

Avant la plantation :

Vous avez votre arbre, mais vous ne voulez pas le planter immédiatement? Gardez-le au frais, à l'abri du soleil et du vent, et assurez-vous que les racines soient dans de la terre humide.

Lors de la plantation :

Ameublissez le sol et ajoutez du terreau si le sol est pauvre. Mettez votre plant en terre jusqu'au niveau du collet et compactez avec les mains pour éliminer les trous d'air autour des racines. Ensuite, n'oubliez pas d'arroser généreusement.

Après la plantation :

Pensez à donner les meilleures conditions de croissance à votre jeune arbre. Pensons entre autres à nos conditions hivernales. Peut-être faudra-t-il protéger l'arbre de la neige projetée par la souffleuse en l'attachant à une planche de bois? Pensez aussi à arroser votre arbre tout au long de sa première année de vie et à arracher les herbes au pourtour dans un rayon de 50 cm, ceux-ci pourraient nuire à son développement.

Pour en savoir davantage sur les arbres du Québec, consultez le www.afsq.org.



COMMUNIQUÉ

Déjeuner d'information sur le recrutement à l'international : Invitation aux entreprises de la MRC de Nicolet-Yamaska

Nicolet, le 5 avril 2019 — La MRC de Nicolet-Yamaska et le Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Béancour invitent les représentants d'entreprises de la région à un déjeuner présentant les services des différents partenaires qui peuvent les aider pour le recrutement international. Cette rencontre se tiendra le jeudi 18 avril prochain à 8 h 00 (accueil à compter de 7 h 45) au centre administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska, situé au 257, rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet. L'objectif de ce déjeuner est notamment de répondre aux questions suivantes :

- À qui s'adresser pour recourir au recrutement international ?
- Quelles sont les différences entre les différents statuts d'immigration ?
- Quels sont les programmes permettant de recruter un travailleur étranger ? Quels en sont les coûts et les délais ?
- Quels sont les services gouvernementaux offerts pour appuyer les entreprises dans le cadre du recrutement international ?

Les partenaires suivants seront présents lors de ce déjeuner :

- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) ;
- Projet ImmigrAction Nicolet-Yamaska ;
- Services Québec.

Il s'agit d'un déjeuner de type continental qui se terminera vers 9 h 30. L'activité est gratuite, nous vous demandons toutefois de bien vouloir nous confirmer votre présence par courriel auprès de madame Milena Cortes Lopez (immigration@cjenicbec.org), chargée de projet pour ImmigrAction Nicolet-Yamaska.

À propos d'ImmigrAction Nicolet-Yamaska

ImmigrAction Nicolet-Yamaska est un projet pilote réalisé en collaboration par la MRC de Nicolet-Yamaska et le Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Béancour, dont les actions sont rendues possibles grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité* du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. L'objectif du projet est de favoriser l'accueil, l'inclusion et la pleine participation en français des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. ImmigrAction Nicolet-Yamaska contribue à l'édification de collectivités accueillantes sur le territoire la MRC de Nicolet-Yamaska.

– 30 –

Source :
Caroline Vachon
Directrice générale adjointe
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997, poste 2239
c.vachon@affairesny.ca

CP-2019-07



COMMUNIQUÉ

Inspirer le désir d'entreprendre !

Les entrepreneurs de la MRC de Nicolet-Yamaska répondent présent au 21^e Défi OSEntreprendre

Nicolet, le 21 mars 2019 – Cette année, un vent de fierté se fait sentir dans la MRC de Nicolet-Yamaska pour le Défi OSEntreprendre. En effet, la réponse positive des entrepreneurs démontre qu'ils sont fiers de présenter leur entreprise à la 21^e édition de ce concours célébrant l'esprit entrepreneurial pour tout le Québec. Au total, six entrepreneurs se sont inscrits au Volet Création d'entreprise, à ce nombre s'ajoute une participation au Volet Relève et une autre au Volet Réussite inc. Il est à noter que le Volet Relève se tient à l'échelle régionale seulement. Le Volet Réussite inc. quant à lui s'adresse aux entreprises qui ont plus de cinq ans de vie et qui ont déjà participé au Volet Création d'entreprise.

Les entreprises qui vont représenter la MRC de Nicolet-Yamaska à la finale régionale sont les suivantes :

VOLET CRÉATION D'ENTREPRISE

- Côté Parker Mécanique (Christelle Parker et Martin Côté) – Baie-du-Febvre
- Protection Gaia (David Lavoie) – Nicolet
- La ferme Vivante (Sophie Marimbeau et Justin Duplessis) – Saint-Wenceslas
- M&M Mécanique (Mylène Gélinas) – Sainte-Perpétue
- Vosker (Danny Angers et autres) – Sainte-Eulalie
- Coup de pouce PME (Marie-Ève Dupont-Plamondon) – Nicolet

VOLET RELÈVE

- Bourque escalier (David Bourque) – Sainte-Eulalie

VOLET RÉUSSITE INC.

- Prêt-à-reporter (Maria Duval) – Nicolet

« Il ne fait aucun doute que notre région peut être fière de sa relève entrepreneuriale. L'ensemble des élus et des partenaires du développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska se joignent à moi pour leur souhaiter la meilleure des chances » souligne M^{me} Geneviève Dubois, présidente de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Lors du gala régional, des prix seront remis aux lauréates et lauréats qui se seront démarqués par la qualité de leur projet, leur sens de l'innovation et leur créativité. Cette soirée aura lieu le 1^{er} mai prochain à l'Espace Sophia dans la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax. Les gagnants régionaux seront dirigés vers la dernière marche qui les amène au niveau provincial. C'est le 12 juin 2019 que se tiendra la cérémonie de la grande finale du Défi OSEntreprendre.

Un partenariat gagnant

Si le Défi OSEntreprendre est devenu un incontournable pour propulser l'esprit d'entreprendre de la région, c'est grâce à l'étroite collaboration qui perdure depuis plusieurs années entre les milieux de l'éducation et des affaires. Rappelons que la MRC de Nicolet-Yamaska est l'organisme responsable de la région pour le Volet Entreprise du défi. Pour inspirer le désir d'entreprendre, il peut compter sur de nombreux collaborateurs et partenaires, dont le soutien ne s'est jamais démenti.

À propos du Défi OSEntreprendre

Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales des jeunes du primaire jusqu'à l'université avec son Volet *Entrepreneuriat étudiant*, les nouveaux entrepreneurs avec son Volet *Création d'entreprise* et les parcours inspirants avec son Volet *Réussite inc.* Il se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national. Pour sa mise en œuvre, plus de 350 agents responsables se mobilisent dans les 17 régions du Québec afin de mettre en lumière les projets issus de leur milieu.

- 30 -

Source : Benoit Lacerte
Conseiller en développement économique
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2231
b.lacerte@airesny.ca

CP-2019-05

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne, Nicolet (Québec) J3T 2C1 – Téléphone : (819) 519-2997 – Télécopieur : (819) 519-5747
Adresse électronique : mrcny@mrcny.qc.ca – Site Internet : www.mrcnicolét-yamaska.qc.ca



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Nouvelle économique

Soutien au travail autonome : Un levier pour devenir votre propre patron !

Nicolet, le 21 mars 2019 – Vous voulez devenir votre propre patron ? Vous ne savez pas par où commencer ? Saviez-vous que si vous êtes un prestataire de l'assurance emploi, un participant à un programme d'assistance-emploi ou un travailleur à statut précaire, vous pourriez recevoir une allocation pendant que vous travaillez sur votre projet d'affaires ? La MRC de Nicolet-Yamaska vous invite à prendre connaissance de la mesure « Soutien au travail autonome (STA) », offerte au bureau de Services Québec de Bécancour.

La mesure « Soutien au travail autonome » vise à fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier aux personnes admissibles qui souhaitent démarrer leur entreprise. Cette aide financière prend la forme d'une allocation versée sur une période maximale de 52 semaines.

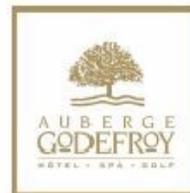
La clé du succès de la mesure STA s'explique par la combinaison d'une aide financière et d'un soutien technique rigoureux, fourni par un professionnel en développement économique tout au long de votre démarrage. La réglementation, les lois, les permis, les taxes, la publicité, les états financiers, le plan d'affaires, le financement vous sont étrangers ? Venez nous rencontrer, on vous aidera à y voir clair et on ne vous laissera pas seul avec vos interrogations.

Vous avez un projet d'entreprise viable répondant à un besoin du milieu, ne représentant aucune concurrence déloyale ni de saturation dans le secteur économique ? Alors venez valider votre admissibilité à la MRC de Nicolet-Yamaska en communiquant avec M. Benoit Lacerte, notre conseiller en développement économique au 819 519-2997 poste 2231.

- 30 -

Source : Benoit Lacerte
Conseiller en développement économique
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2231
b.lacerte@affairesny.ca

CP-2019-03



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PRÈS DE 72 000 \$ POUR LA SANTÉ

Nicolet, 2 avril 2019 – C'est dans une ambiance festive et animée que s'est déroulée la 5^e édition du souper gastronomique de la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska, le samedi 23 mars 2019. 260 personnes ont assisté à cet événement annuel d'envergure à l'Auberge Godefroy de Bécancour, qui fidèle à sa renommée, nous a reçu avec un savoureux repas soigneusement préparé et accompagné des vins sélectionnés par le personnel de la SAQ de Nicolet.

Grâce à la générosité des participants et de ses précieux partenaires, la Fondation a récolté, lors de ce souper, près de **72 000 \$ qui seront investis à 100 % en santé** sur le territoire de Bécancour-Nicolet-Yamaska. De plus, M. Gilles Morin de St-Célestin a été l'heureux gagnant d'un crédit voyage d'un montant de 2 000 \$ de l'Agence de voyage Louise Drouin. Le certificat lui a été remis lors de la soirée par M. Christian Guillet, directeur général de l'Agence.

Rappelons que l'objectif de la Fondation est d'investir **100 000 \$ en santé** par le don d'équipements médicaux et la réalisation de projets spéciaux à chaque année dans Bécancour-Nicolet-Yamaska. Ses priorités sont les enfants et leurs familles, la santé mentale et les personnes âgées en perte d'autonomie. La Fondation est là pour aider à maintenir et ajouter des **services de proximité en santé**.



De gauche à droite :
De l'Agence de voyage Louise Drouin,
M. Georges Caron, guide spécialiste et accompagnateur
M. Christian Guillet, directeur général



De gauche à droite :
M. Daniel McMahon, recteur de l'UQTR et maître de cérémonie
Mme Danielle Gamelin, directrice générale de la Fondation
M. Pierre Fréchette, président de la Fondation
M. François Dubuc, président de Nitek Laser de Nicolet et président d'honneur